

## UN BUDGET 2024 AMBITIEUX ET RÉALISTE

Le Budget primitif de la Ville a été voté lors du Conseil municipal du 19 décembre dernier, après une année 2023 dont le contexte reste marqué par la hausse très forte du coût des énergies (électricité, gaz, essence), la hausse générale des prix et les incertitudes liées au contexte international et au déficit budgétaire de l'Etat. Malgré ce contexte incertain, notre Ville, grâce à son choix volontaire de stabilité des taux et de maintien d'un auto-financement élevé et à l'optimisation des dépenses publiques, propose un budget permettant d'accueillir avec sérénité, les grands projets à venir que sont la construction de la médiathèque, la réalisation du Cœur de Ville, la poursuite de la rénovation du Carré des Arts et la requalification du quartier de Beauregard (Cellois Infos n°86).



Pose de la première pierre de la Médiathèque, octobre 2023.

FONCTIONNEMENT  
**32 849 767 €**

INVESTISSEMENT  
**10 756 346 €**

Un budget de fonctionnement maîtrisé :  
**32,8 Millions d'€**

### Les priorités du budget 2024

- Maintenir une stabilité des taux (taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie)
- Choisir un auto-financement aussi élevé que possible
- Poursuivre une offre de services à la population aussi diversifiée que qualitative
- Rechercher une optimisation permanente des ressources et des recettes
- Reconduire un niveau d'investissement pour poursuivre la rénovation énergétique, la requalification des voiries et les travaux d'entretien courants
- La poursuite des grands travaux déjà engagés et financés

Le budget de fonctionnement vise l'optimisation en ce qui concerne les dépenses d'énergie (déploiement des Leds, coupure de l'éclairage nocturne, baisse de la température dans les bâtiments, changement des filtres de la piscine, études sur la rénovation énergétique dans les bâtiments) et le maintien des dépenses courantes (politique d'achats maîtrisée et définition des besoins plus efficiente). Le budget prévisionnel 2024 permettra ainsi la poursuite dynamique des activités à la population et notamment :

- **Les activités petite enfance, enfance et jeunesse** avec la mise en œuvre du partenariat avec la CAF suite à la signature du Contrat Global Territorial (actions en faveur de la mixité et du handicap), la dotation de moyens

**0 %**

d'augmentation des  
taux d'imposition

**305 €**

d'encours de dette par habitant  
(contre 995 € en 2022 pour les villes de même  
strate démographique) en diminution constante

**700 000 €**

de subventions aux associations  
celloises

**350 000 €**

de financement du Centre  
Communal d'Action Sociale



développement de la vidéoprotection (schéma directeur de vidéoprotection), la poursuite de l'étude sur la tranquillité résidentielle avec Elogie-Siemp

- **Les outils de communication avec le déploiement des réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, LinkedIn, espace talent de VGP), l'application TIER vélos et trottinettes électriques, le déploiement de la téléphonie sur IP, l'étude sur la dématérialisation des inscriptions à la piscine.

## Pour un programme d'investissements ambitieux : 10,7 Millions d'€

- 6,65 Millions d'€ pour les grands projets dont 5 Millions pour la médiathèque,
- 1,55 Millions d'€ pour le patrimoine bâti dont 223 000 € pour l'entretien des écoles et 220 000 € pour les structures petite enfance



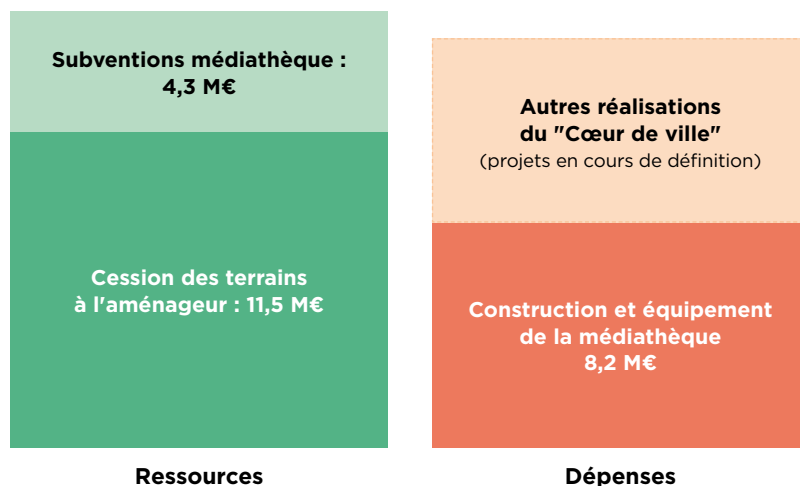
Une salle du Carré des Arts rénovée.

- 1,01 Millions d'€ pour les rénovations importantes dont 343 650 € pour le Carré des arts (phase 3)
- 716 600 € pour l'entretien des espaces publics (aménagement de voirie, espaces verts, environnement, éclairage, projets urbains...)
- Dépenses hors programme d'investissements : 813 000 €

numériques aux écoles (phase 2), l'acquisition de mobilier flexible pour les classes et l'optimisation de la cartographie scolaire,

- **Les actions de prévention et d'insertion pour les jeunes** avec, le projet de création d'un local pour les jeunes, les animations mises en place sur la place BERNER, les actions du CPEA,
- **Les actions culturelles** avec la programmation de la Saison théâtrale (20 spectacles par an), la médiation culturelle dans les écoles, le classement Art et essai du cinéma, la préparation de l'ouverture de la médiathèque,
- **Les activités sportives** avec la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur des équipements sportifs, le dynamisme de l'événementiel sportif (stages sportifs et courses en fête), la mise en place de stages d'apprentissage de la natation,
- **Les moyens de sécurité** avec la poursuite de l'activité opérationnelle de la police municipale, le

### L'équilibre financier du projet "Cœur de Ville et Médiathèque" (montants indicatifs HT)



Un grand projet pour notre ville qui sera entièrement auto-financé.